

DELIBERATION N°75/2019

Le **Mardi 17 décembre 2019** à 9h30, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 05/12/2019

Nombre de membres en exercice : 26

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	CAILLE Louis	x			ROUTIN Anne	
	DARVEY Albert		x		ESQUEVIN Jérôme	
	DULLIN Xavier			x	DYEN Michel	
	LEOUTRE Jean-Marc	x			BRET Frédéric	
	VALLIN-BALAS Florence			x	CHAPPUIS Catherine	
CC CŒUR DE SAVOIE	COVAREL Eric			x	CARREL Henri	
	PILARD Etienne			x	DESCHAMPS-BERGER Richard	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	CHAPEAU Christian	
CA ARLYSERE	CRESENS Annick	x			TORNIER Xavier	
	GAUDIN François		x		ROTA Michel	
	GARZON Philippe			x	GIORIA Mireille	
CC VAL GUIERS	GUIGUE Gilbert	x			CAGNIN Georges	
CC LAC AIGUEBELETTE	ZUCCHERO pascal			x	MARTIN Jean-Pierre	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	SEJOURNE Denis	x			CATTANEO Myriam	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	CASANOVA Corinne			x	ROGNARD Olivier	
	CROZE Jean-Claude			x	COUDURIER Fabien	
	GRANGE Yves			x	GELLOZ Bernard	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BAUDIN Jean	x			CHEVALLIER Monique	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BALMAIN Robert	
CC PORTE DE MAURIENNE	GENON Hervé			x	REFFET Patrick	
CC CŒUR DE TARENNAISE	DANIS Georges	x			SILVESTRE Maxime	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	RAFFIN Jean-Claude			x	BUTTARD Jean-Marc	
CC HAUTE TARENNAISE	PENNA Jean-Luc		x		PASCAL-MOUSSELARD Gaston	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	BOUTY GEORGES	x			BLANC Henri	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	FAVETTA-SIEYES Christelle				MITHIEUX Lionel	x

TOTAL 9 4 12

TOTAL VOTANTS 14 1

TOTAL VOIX 26

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20191217-DEL75-2019-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

DELIBERATION N°75/2019

Objet : ACQUISITION

Opération 19-451 : AIX LES BAINS – Avenue de Marlioz
Demandeur : AIX LES BAINS
Portage en cours : 824 900 €
Axe : Equipements publics
Durée de portage demandée : 8 ans
Remboursement du capital stocké : Annuités constantes
Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'AIX LES BAINS doit déplacer les associations occupantes des bâtiments des anciens thermes avant 2020 et, pour les reloger, elle envisage d'acquérir des locaux, actuellement à la vente, Avenue de Marlioz. Elle sollicite l'achat de ces locaux de substitution par l'EPFL : leur surface utile est de 710 m² et le prix initial, de l'ordre de 986 240 €, a été négocié à 750 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Lots	Prix
Aix-les-Bains	CE n°200	24-26 avenue de Marlioz	749 m ²	RDC bâti	25; 38; 42; 43; 44; 45; 51; 53; 57; 58; 59; 60; 61; 62	750 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 19/12/2019
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20191217-DEL75-2019-DE
 Date de télétransmission : 19/12/2019
 Date de réception préfecture : 19/12/2019